

15ème législature

Question N° : 44499	De M. Christophe Naegelen (UDI et Indépendants - Vosges)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse >Producteurs de légumes frais - flambée des coûts	Analyse > Producteurs de légumes frais - flambée des coûts.
Question publiée au JO le : 01/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christophe Naegelen attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les inquiétudes des producteurs de légumes frais. En effet, le secteur de la production légumière fait face à des hausses du coût de l'énergie, des charges de main-d'œuvre et des charges liés aux enjeux environnementaux. L'ensemble de ces hausses additionnées entraînerait une augmentation de 15 à 30 % des coûts de production, en fonction des produits. La grande distribution refuse de prendre en compte et de supporter conjointement cette explosion des coûts. Pourtant, il est indispensable que la grande distribution et le Gouvernement soutiennent ce secteur, afin qu'il n'assume pas seul ces augmentations et flambées de charges, le secteur de la production légumière étant important pour l'agriculture française et jouant un rôle déterminant dans l'économie, la structuration du territoire et l'emploi. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour atténuer les effets de ces augmentations de charges, devenues insupportables pour les producteurs légumiers.